

Passeport



[1] **La ville Voreppe n'est pas équipée pour délivrer les passeports.**

Vous pourrez déposer votre dossier soit en Mairie de Voiron ou de Saint-Egrève (mairies les plus proches).

La commune de Voiron est raccordée au dispositif Comedec (communication électronique des données de l'état civil) [2] : les personnes nées à Voiron qui iront faire faire leur passeport à Voron n'auront plus besoin de fournir d'acte de naissance

En savoir plus [3]

Passeport biométrique [4]

Tweet [5]



Connexion



Flux RSS



Nous suivre sur Twitter



Nous suivre sur

Facebook



Mentions légales



Contact

Source URL: <https://voreppe.fr/article/passeport>

Liens

[1] <https://voreppe.fr/sites/default/files/field/image/passeport.jpg?itok=7ymUUshy>

[2] <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDec>

[3] <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N360.xhtml>

[4] https://passeport.ants.gouv.fr/?id_virt=680

[5] <http://twitter.com/share>